Le ROVE

Bulletin Municipal

VILLE DU ROVE

Spécial Sports Loisirs Culture























Saison 2018 - 2019

Madame, Monsieur,
Chère rovenaine, Cher rovenain,

Vous avez en main le bulletin d'information municipal spécial sports, culture et loisirs pour la rentrée 2018/2019. Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin les informations pratiques relatives aux activités municipales mais aussi associatives.

Avec près de 2000 pratiquants recensés sur la commune, le Rove est un village actif et dynamique. Chaque saison apporte son lot de satisfaction et d'enrichissement et la nouvelle saison qui s'annonce sera, j'en suis sûr, aussi intense.

La municipalité propose aux rovenaines et aux rovenains de tout âge un large choix d'activités au sein des différentes structures municipales : centre municipal d'animation sportive et de loisirs, école municipale de danse, école municipale de musique, atelier d'arts. De plus, avec la quarantaine d'associations actives recensées sur la commune, la possibilité de trouver une activité s'élargit.

La politique municipale en faveur du sport, de la culture et de la jeunesse reste l'une des priorités des élus de la majorité municipale. Avec mon adjoint délégué au sport et à la culture, M. Paul SABATINO, nous concentrons tous les efforts pour faire perdurer cette orientation municipale forte pour notre population.

C'est toujours une énorme satisfaction de voir l'évolution et le développement de notre population à travers le sport et la culture. C'est une richesse à laquelle nous restons très attachés car nous estimons que l'épanouissement de notre jeunesse et des familles n'a pas de prix.

Les différentes manifestations organisées pour la fin de saison ont permis de nous rendre compte des innombrables talents que comptent notre commune. Nous en sommes très fiers.

Les moyens mis à la disposition par la municipalité tant sur le plan logistique que sur le plan humain sont importants. Les pratiquants disposent d'équipements modernes et adaptés aux besoins de leurs activités. Les associations peuvent aussi compter sur le soutien actif de la municipalité y compris en matière de subventions.

Celle-ci propose également tout au long de l'année une programmation culturelle riche et variée (soirée théâtre, représentation danse, spectacle musique, conférences, projections, débats, rencontre avec des auteurs...).

Je tiens ici à adresser toutes mes félicitations à toutes celles et ceux qui, dans leur discipline respective, ont porté haut les couleurs de notre commune. Je félicite et remercie également les parents qui font le sacrifice, chaque saison, de proposer à leur(s) enfant(s) la pratique suivie d'une activité culturelle et/ou sportive.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de continuer à vous épanouir et de faire que le Rove reste un village dynamique.

Vivez une belle saison sportive et culturelle 2018/2019 au Rove !

Georges Rosso
Maire du Rove
Vice-Président de la Métropole
Aix-Marseille Provence
Chevalier de la légion d'Honneur

Toutes les associations utilisatrices de salles/lieux municipaux doivent au préalable de chaque saison signer « la convention de mise à disposition des locaux ». Dans le cas contraire la municipalité se réserve le droit d'en interdire l'accès.

Rédaction : Mairie du Rove - Service communication. Directeur de la publication : Georges Rosso - Maire
Réalisation : Imprimerie C.C.I. écolabellisée Imprim'Vert - 04 91 03 18 30.

© Freepik

Notre école municipale de musique est en deuil.

Elle traverse un moment vivement douloureux
avec la disparition successive de deux de ses professeurs.

***Ghilaine MONTOYA** est décédée le 10 juillet 2018 au Rove, dans sa commune. Elle avait 49 ans. Professeur de piano et de formation musicale, elle enseignait à l'école municipale de musique depuis 1989 date de la création de l'école, au côté du directeur Jean-Christian PAGANO. Ghilaine était un professeur de musique de grande qualité. Appréciée et respectée de tous, élèves, professeurs, élus, parents, personnel communal, elle avait une personnalité attachante.*

***Marc BELLITY** est décédé le 26 juin 2018 à Martigues.*
Il avait 53 ans. Marc enseignait la guitare acoustique
dans notre école depuis le début des années 90.
Il était lui aussi un professeur exceptionnel et estimé de tous.

Chacun a participé activement à la notoriété de notre école de musique aujourd'hui endeuillée. Durant de très nombreuses années, ils ont permis à des centaines d'élèves, enfants et adultes, d'apprendre la musique, de se perfectionner dans un instrument, le tout sous un regard bienveillant et toujours avec la plus grande attention.

Au nom du conseil municipal, du directeur de l'école municipale de musique, de l'équipe enseignante, des élèves et de leurs familles, du personnel communal, nous adressons à leurs familles et à leurs proches nos plus sincères condoléances et l'assurance de toute notre amitié dans cette épreuve.

Nous leur assurons que le souvenir de Ghilaine et de Marc restera à jamais gravé dans nos mémoires.



Culture

SOMMAIRE

ACTIVITÉS MUNICIPALES CULTURE

- Ecole Municipale de Musique 5
- Ecole Municipale de Danse Classique et Jazz . 6-7
- Médiathèque Municipale 8
- Atelier d'Arts Municipal Enfants - Adultes 9

SPORTS

RENSEIGNEMENTS 9

- Baby sport 3 à 4 ans 10
- Multi-activité 5 à 8 ans 10
- Multi-sport 9 à 13 ans 10
- Badminton 10
- Ecole Municipale de Tennis 11-12

LOISIRS - JEUNESSE

- Accueil de loisirs municipal 13
- Journée UCPA 14
- Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (B.A.F.A) 14

EXTRAIT RÈGLEMENT INTERIEUR DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS 15

PRÉSENTATION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS 16-17

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 18

ASSOCIATIONS CULTURELLES

THEATRE AU ROVE 19
ASSOCIATION ROVENAINE D'ASTRONOMIE 19
LA CABRO D'OR 20
ASSOCIATION LOUIS BERARD 20
LE CHANT DES COLLINES 21
LE CLUB PHOTO DU ROVE 21

ASSOCIATIONS SPORTIVES

ASSOCIATION ROVE OMNISPORTS 21-22
- Section Karaté 21
- Section Gymnastique entretien 22

LE ROVE JUDO 22
ASSOCIATION GYMNIQUE BODY FORM 22
OLYMPIQUE ROVENAIN FOOTBALL 23
CYCLO CLUB ROVENAIN 24
OLYMPIQUE ROVENAIN BASKET 24
BOULE DANSANTE 24
BOULE DU ROVE 25
AMICALE DU JEU DE BOULES MUNICIPAL DU ROVE 25
COURIR AU ROVE 25
ODYSSEE NATURE RANDONNEE 26
CLUB DE PLONGEE DU ROVE 26
- Section natation 26
- Section plongée 26
- Section randonnée 27

ROVE ZUMBA DANCE 27
POMPON DANCE CREW 27
GYM «LE FLOW DU CORPS» 28
GYM ACADEMIE LE ROVE 28

FICHE D'INSCRIPTION 29-30

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Contact : Tél : 04 91 09 95 61
E-mail : emmdurove@orange.fr / Facebook & Instagram : emmdurove

Objectif :

Apprentissage des instruments et du chant à travers différentes approches stylistiques : Classique, Jazz, Blues, Rock, chansons, Musiques latines...

CLASSES PROPOSEES :

- **Classe de Piano :** 6 / 7 ans
- **Classe de Guitare** (acoustique) : 6 / 7 ans
- **Classe de Guitare de musiques actuelles** : 6 / 7 ans
- **Classe de Batterie :** 6 / 7 ans
- **Classe Chant :** 6 / 7 ans
- **Classe de Violon** : 6 / 7 ans

L'école municipale de musique propose des cours enfants et adultes.

Posséder un instrument pour l'apprentissage de celui-ci est obligatoire (une location est envisageable pour la plupart des instruments y compris le piano).

Les cours de l'Ecole de Musique sont ouverts exclusivement aux habitants du Rove.

Ils se pratiquent hebdomadairement sauf pendant les vacances scolaires.

Tous les cours d'instruments et de chant sont pratiqués individuellement et durent 30 minutes.

Ils sont accompagnés d'un cours collectif d'une heure de formation musicale obligatoire **(sauf cours d'adultes).**

Places limitées.

La priorité sera donnée aux enfants.

RENSEIGNEMENTS :

Tous les renseignements sur le fonctionnement de l'Ecole Municipale de Musique vous seront donnés par le Directeur lors des inscriptions qui se dérouleront :

À l'école municipale de musique
Boulevard de la Carrairade (en face de l'église)

Les anciens élèves qui changent d'instrument, les anciens élèves qui s'inscrivent à un second instrument : seront considérés comme « nouveaux élèves » pour l'instrument choisi.

INSCRIPTIONS

- **Lundi 10 septembre 2018**

De 17H30 à 18H15 :
Anciens élèves enfants Classe de Violon
De 18H15 à 19H00 :
Anciens élèves enfants Classe de Chant
De 19H00 à 19H45 :
Anciens élèves enfants Classe de Batterie

- **Mercredi 12 septembre 2018**

De 16H30 à 18H30 :
Anciens élèves enfants Classe de Guitare acoustique et Guitare Musiques actuelles
De 18H30 à 20H00 :
Anciens élèves enfants Classe de Piano

- **Vendredi 14 septembre 2018**

De 16H30 à 18H30 :
Nouveaux élèves enfants Classe de Piano
De 18H30 à 19H15 :
Nouveaux élèves enfants Classe de Violon

- **Lundi 17 septembre 2018**

De 16H30 à 18H30 :
Nouveaux élèves Classe de Guitare acoustique et Guitare Musiques actuelles
De 18H30 à 19H15 :
Nouveaux élèves enfants Classe de chant
De 19H15 à 20H00 :
Nouveaux élèves Classe de Batterie

- **Mardi 18 septembre 2018**

De 17H00 à 18H30 :
Anciens élèves adultes
Tous instruments et Chant
De 18H30 à 19H30 :
Nouveaux élèves adultes
Tous instruments et chant selon places disponibles

Reprise des cours le Lundi 24 septembre 2018.

COTISATIONS

	Trimestrielles	annuelles
Enfants :		
- Classe d'instrument ou de chant (formation musicale comprise) :	63 €	189 €
Adultes (à partir de 18 ans) :		
- Classe d'instrument ou de chant (uniquement) :	78 €	234 €

Les cotisations sont dues à l'avance et non à terme échu.

ECOLE MUNICIPALE DE DANSE CLASSIQUE ET JAZZ

Salle de danse complexe gymnase

L'Ecole Municipale de Danse propose des cours de danse pour tous niveaux.

NIVEAUX PROPOSÉS :

L'Eveil (4 ans et 5 ans) :

Deux cours sont proposés : Eveil 1 (4 ans, moyenne section de maternelle) et Eveil 2 (5 ans, grande section de maternelle). L'Eveil consiste à stimuler les sens, la sensibilité musicale. L'enfant découvrira un certain dynamisme, une intention dans ses gestes et apprendra à évoluer dans l'espace.

L'Initiation (6-8 ans) :

L'élève commence à maîtriser les mouvements, à les assembler pour obtenir un enchaînement. Il est capable de visualiser et de mémoriser.

En Initiation, l'enfant peut pratiquer soit une option seule, soit les deux, à raison d'un cours par semaine dans chaque discipline sans supplément de cotisation s'il décide de faire les deux.

Cycle 1 et 2 (classique ou jazz) :

A partir du cycle observation, les élèves abordent la technique en profondeur sans oublier tout ce que comporte la pratique de la danse (expression, créativité, rigueur, épanouissement).

Pour ces deux activités, il est conseillé de pratiquer l'autre technique au moins une fois par semaine, en complément de l'option principale. D'autre part, les élèves sont sous contrôle continu et recevront une fiche d'évaluation par trimestre.

Un examen est organisé tous les deux ans, en présence d'un jury extérieur.

Atelier et Création Chorégraphique (à partir du cycle 1)

Ce cours consiste à développer la créativité et à enrichir sa propre personnalité.

Adultes jazz :

Des cours de niveau débutant/ moyen et intermédiaire/ avancé, sont proposés.

Adultes classique :

Niveau intermédiaire.

COURS DE CLAQUETTES AMERICAINES

(NIVEAU DEBUTANT/ MOYEN)

Ce cours est ouvert à tous les élèves adultes et enfants (à partir de 9 ans) inscrits à l'école de danse. La danse à claquettes est l'art de produire des sons rythmiques et musicaux en alliant la beauté des rythmes et celle des mouvements dans l'espace. C'est une danse populaire aux Etats Unis. Joyeuse et plaisante, elle permet de contrôler et coordonner les mouvements du corps tout en développant un sens aiguisé du rythme. Places limitées à 15 personnes.

Spectacle de fin d'année :

Tous les ans, l'Ecole Municipale de Danse présente son spectacle de fin d'année au Théâtre des Salins (scène Nationale de Martigues)

Une participation aux frais de confection ou de location de costumes est demandée aux élèves par les professeurs.

Des informations ponctuelles sont affichées à l'entrée de la salle de danse.

RENSEIGNEMENTS

Date et horaires d'inscriptions :

- Mercredi 12 septembre : 9h/12h et 14h/15h30
- Jeudi 13 septembre : 17h/20h

Lieu : Mairie – 4 rue Jacques Duclos – 13740 Le Rove

Documents nécessaires et obligatoires le jour des inscriptions :

- Certificat médical
- Attestation d'assurance concernant la responsabilité civile de l'intéressé(e)

A remplir sur place :

- Autorisation parentale
- Règlement intérieur et règlement interne
- Droit à l'image

Reprise des cours à partir du lundi 17 septembre 2018

COTISATIONS :

Classique ou Jazz :

• Niveau Eveil : 1 cours par semaine

Résidents : 111 € /année. 37 € /trimestre
Extérieurs : 141 € /année. 47 € /trimestre

• Niveau Initiation (1 cours classique et 1 cours de jazz) ou 1 cours dans une seule option au choix

Résidents : 111 € /année. 37 € /trimestre
Extérieurs : 141 € /année. 47 € /trimestre.

• Niveaux Observation/ Elémentaire/ Adulte, 1 option Classique ou Jazz

Résidents : 162 € /année. 54 € /trimestre
Extérieurs : 201 € /année. 67 € /trimestre.

• Niveaux Observation/ Elémentaire/ Adulte, 2 options Classique et Jazz

Résidents : 216 € /année. 72 € /trimestre
Extérieurs : 270 € /année. 90 € /trimestre.

Paiement trimestriel : les cotisations sont dues à l'avance et non à terme échu.



HORAIRES

Option classique

MERCREDI : Salle de danse (1er étage)	
9H45-10H45	Initiation 2
10H45-11H45	Initiation 1
11H45-12H30	Eveil (5 ans)
13H15-14H15	Observation 1
14H15-15H15	Observation 3
15H15-16H20	Elémentaire 1/2
17H30-18H	Pointes débutant
18H-19H30	Elémentaire 3/4 et Avancé



JEUDI : Salle de danse (1er étage)	
17H-18H	Observation 1
18H-19H10	Elémentaire 1/2
19H10-20H45	Elémentaire 3/4 et Avancé

VENDREDI : Salle de gym	
17h15-18h15	Observation 3/4
18h15-19h00	Renforcement
19h00-20h15	Adulte intermédiaire

Option jazz

LUNDI : Salle de danse (1er étage)	
17h–18h	Observation 2
18h–19h15	Observation 4
19h15–20h15	Claquettes
20h15–21h30	Adulte débutant/Moyen

MARDI : Salle de danse (1er étage)	
17h-18h	Initiation 1 et 2
18h-19h	Observation 1
19h–20h15	Elémentaire 4 et Avancé
20h15–21h30	Adultes Intermédiaires

MERCREDI : Salle de gym	
13h–13h45	Eveil 1 : (4 ans)
13h45–14h45	Observation 4
14h45–16h	Elémentaire 2

VENDREDI : Salle de danse (1er étage)	
17h–18h15	Observation 1 et 2
18h15–19h45	Elémentaire 2
19h45–21h30	Elémentaire 4 + Avancé (variation + atelier)

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE « RENÉ BLANC »

Située en plein cœur du village, la médiathèque municipale René Blanc a ouvert ses portes depuis la rentrée 2017.

Fort de 800 abonnés à ce jour, ce nouvel équipement culturel de près de 400 m² est dédié à la lecture, à l'information et à la découverte. L'entrée y est libre et gratuite et accessible à tous les publics, de tous les âges. Tout a été pensé pour faire de ce bâtiment un lieu de culture convivial et chaleureux, un bel espace lumineux et spacieux fait pour accueillir petits et grands.

Ce lieu culturel est aménagé pour se poser, se détendre, feuilleter, lire, surfer, travailler, découvrir, s'informer, se rencontrer.

La médiathèque dispose aujourd'hui d'un fonds de près de **7300 livres, 140 CD audio pour les enfants, 650 DVD pour les adultes et les enfants et de 24 abonnements presse**. Ces documents, répartis entre section adulte et jeunesse, sont en constante augmentation et permettent d'accéder à une offre culturelle diverse et variée. Les bébés lecteurs trouveront également leur place dans la médiathèque : une «Bébéthèque» leur est réservée avec des livres et du mobilier adaptés (2 nouveaux bacs ont déjà pris place en 2018). Aussi, afin de faire vivre les collections et d'animer la médiathéque, des sélections thématiques de documents sont fréquemment proposées : (Harry Potter, jardinage/ potager, Feel good book, Carnaval, Haloween...), coups de cœur, etc. Il y a toujours des nouveautés à découvrir sur la table de présentation.

Vous cherchez un document en particulier ?
Vous pouvez consulter notre catalogue en ligne sur www.mediathequelerove.fr et accéder ainsi à votre compte lecteur. Le document que vous souhaitez est déjà emprunté ? Pas de problème, vous avez la possibilité de le réserver à la médiathèque ou sur internet via votre compte lecteur. A son retour nous vous informerons et nous vous le mettrons de côté pendant 10 jours.

Aussi, pour répondre aux attentes des lecteurs, un cahier de suggestions est à la disposition de chacun. Les demandes sont quasi satisfaites.

La médiathèque bénéficie d'un service de navette et de prêts de documents par la **Bibliothèque Départementale des Bouches du Rhône**. Si vous ne trouvez pas un document en rayon, vous pouvez le commander (sous conditions de disponibilité).

La médiathèque met à la disposition du public un espace multimédia, avec 2 postes connectés à l'internet et équipés des outils de traitement de texte, des outils de bureautique, de casque d'écoute et la possibilité d'enregistrer vos documents sur votre clé USB. La médiathèque offre gratuitement l'accès au WIFI.

La médiathèque René Blanc propose une vaste offre d'animation à destination de tous les publics dont la vocation principale est de promouvoir le livre et de la lecture.

Lieu de découverte, d'échanges, la médiathèque propose tout au long de l'année des rendez-vous réguliers au travers de nombreuses manifestations culturelles. Rencontres, conférences, projections, lectures, il y en a pour tous les goûts.

Le personnel municipal est là pour vous accueillir, vous accompagner dans vos recherches et échanger avec vous sur les dernières nouveautés et autres coups de cœur.

Modalités d'inscription

L'adhésion à la médiathèque est gratuite et réservée aux habitants de la commune. Elle est individuelle et annuelle.

Pour s'inscrire à la médiathèque, l'usager doit :

- présenter une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport, carte de séjour) et livret de famille pour les mineurs ;
- apporter un justificatif de domicile datant de moins de 3 moins (quittance de loyer, facture de téléphone fixe ou d'électricité...) ;
- remplir le formulaire de demande d'inscription.

Pour obtenir sa carte, il faut vous inscrire à la médiathèque lors des jours d'ouverture, l'inscription se fait sur place, le jour même si le dossier est complet.

Modalités de prêt

Pour l'emprunt de documents, un abonnement annuel est nécessaire.

- Peuvent être empruntés pour une durée de 35 jours : 5 documents imprimés / 2 revues / 2 CD / 2 DVD.

Tous les documents peuvent être prolongés une fois, s'ils sont libres de toute réservation et hors nouveauté.

Horaires d'ouverture
Mardi : 14h30 - 19h
Mercredi : 9h30 - 12h et 14h30 - 18h
Vendredi : 14h30 - 18h
Samedi : 9h30 - 12h

Renseignements et inscriptions
Médiathèque René Blanc
36 rue Jacques Duclos
13740 Le Rove
09.67.54.74.81
Courriel :
mediatheque@le-rove.fr

Médiathèque municipale René Blanc

ATELIER D'ART ENFANTS ADULTES MUNICIPAL

Centre Culturel Nelson Mandela

ATELIER ENFANTS

De 6 à 12 ans

Mercredi après-midi (sauf pendant vacances scolaires)

1ère séance : 14h à 15h

2ème séance : 15h15 à 16h15

Médias utilisés : argile, fusain, papier, carton, gouache, encre colorée ou encre de chine, pastel etc.

Cotisation : 40 €/an

Reprise des cours pour les enfants :
mercredi 26 septembre 2018

ATELIER ADULTES

Le jeudi de 14h à 16h30 : initiation pastel, aquarelle, fusain, encre, dessin, sanguine, colorimétrie etc....

Le vendredi de 14h à 16h30 et de 21h à 23h30 : initiation à la peinture à l'huile.

+ sorties au musée

Cotisation : 100 €/an

Reprise des cours pour les adultes :
jeudi 13 septembre 2018

Inscriptions en Mairie.

SPORTS

CENTRE MUNICIPAL D'ANIMATION SPORTIVE ET DE LOISIRS

RENSEIGNEMENTS

En Mairie : 4 rue Jacques Duclos
aux heures d'ouverture du secrétariat
04 91 46 80 00 / Gymnase5@wanadoo.fr

Les inscriptions pourront s'effectuer en mairie
à partir du lundi 27 août 2018

Les activités sont encadrées par des EDUCATEURS SPORTIFS TITULAIRES D'UN BREVET D'ETAT.

Elles débuteront à partir du lundi 10 septembre 2018 pour les personnes ayant entièrement satisfait aux modalités d'inscriptions décrites dans la fiche d'inscription jointe à la fin du bulletin pour se terminer fin juin 2019.

Pour vous permettre de découvrir la ou les activités que vous choisirez, n'hésitez pas à participer aux journées portes ouvertes comme suit :

Ecole de Tennis :

Mardi 4 septembre 2018 – 17 h

Multi-Activités — Multi-Sports

Mercredi 12 septembre 2018

De 9 h à 12 h (7 – 10 ans)
De 13 h 30 à 15 h 30 (5 -8 ans)
De 15 h 30 à 17 h 00 (11 – 13 ans)

Jeudi 13 septembre 2018

De 17 h à 18 h 30 (9 – 13 ans)
De 17 h à 19 h (11 – 13 ans)

BABY SPORTS

3-4 ans salle d'arts martiaux

Les objectifs :

Stimuler les capacités du jeune enfant : habileté, motricité, coordination, autonomie gestuelle.

Courir, sauter, lancer, rouler, s'orienter dans le temps et l'espace. Socialisation, respect des consignes et des règles.

Horaires :

Mercredi : de 10h30 à 11h30 de 15h30 à 16h30 et de 16h30 à 17h30

Nombre de places limité (groupes max de 12 enfants)

Cotisation : Résident : 85 €/an Extérieur : 106 €/an

Début de l'activité le mercredi 12 septembre 2018 sur le créneau d'inscription choisi

MULTI-ACTIVITÉS

5 à 8 ans gymnase municipal

Les objectifs :

La multi-activité permet de découvrir et de s'initier à tous les sports individuels ou d'équipe, de ballons, de raquettes ou d'opposition.

Cette activité est proposée par cycle de 6 séances.

Sports pratiqués : gymnastique, judo, karaté, jeux de ballons, handball, football, volleyball, basketball, badminton, tennis, ping-pong, jeux d'adresse, d'opposition, travail de l'équilibre et de l'agilité, sauts, courses et lancers, jeux de raquettes, de crosses, hockey, foot-salle...

Ateliers sports :

Mercredi : de 13h30 à 15h30

Cotisation : Résident : 95€/an Extérieur : 118€/an

Portes ouvertes le mercredi 12 septembre 2018 à 13h30.

MULTI-SPORTS

9 à 13 ans gymnase municipal

Les objectifs :

Pratiquer des activités sportives de précision et de concentration. Développer un sens collectif mettant en jeu des équipes de joueurs

Avoir des gestes fondamentaux et pratiquer des activités multiformes sollicitant toutes les grandes fonctions du corps humain.

Ateliers sports :

Mercredi :
- 7 à 10 ans : 9h00 à 10h30 et de 10h30 à 12h00
- 11 à 13 ans : 15h30 à 17h00

Jeudi :
- 11 à 13 ans : 17h00 à 19h00
- 8 à 13 ans : 17h00 à 18h30

Cotisation : Résident : 90 €/an Extérieur : 112 €/an

BADMINTON

Gymnase Municipal

Le badminton est un sport de raquette, activité duelle qui se joue sur un terrain relativement réduit et qui consiste à envoyer un volant (4 à 5 grammes) dans le camp adverse, par-dessus un filet, sans que l'adversaire puisse le renvoyer.

Sport à la fois très ludique, très dynamique et complet, le badminton peut satisfaire ceux qui recherchent un loisir en même temps qu'une activité physique.

Lors des séances, les équipes sont formées en mêlant des joueurs débutants avec des joueurs confirmés. Le tout dans un esprit de convivialité.

Pour les personnes qui aiment la compétition, participation possible aux rencontres inter clubs FSGT.

Tous les lundis de 20h30 à 22h00 et les mercredis de 20h00 à 22h00 au Gymnase Municipal

A partir de 18 ans.

Cotisation : 45€/an plus licence FSGT à prévoir pour tout compétiteur.

Reprise de l'activité le Lundi 17 Septembre 2018

TENNIS MUNICIPAUX

complexe Sportif « Blaise Gouiran » : 2 courts + mur

Tennis adultes / 2 options :

- Abonnement annuel
- Cours collectif

Tennis enfants / 2 options :

- Abonnement annuel
- Ecole de tennis enfants

Abonnement :

- A l'année du 1/09/18 au 31/08/19

TENNIS ADULTES

- Cours Collectifs adultes : 30 séances d'1 heure (10 par trimestre)

Hors vacances scolaires en collectif de 4 élèves minimum, 6 maximum (les cours adultes ne pourront être organisés qu'avec un minimum de 4 adultes inscrits.)

Horaires :

Jeudi de 18h à 19h : ados + femmes + 18 ans

Jeudi de 19h à 20h : hommes



TENNIS ENFANTS

Initiation et perfectionnement par groupe de niveau de 4 à 8 élèves.

Mardi : 17h à 19h

Jeudi : 17h à 18h

D'autres créneaux pourront être ouverts en fonction de la demande.

COTISATIONS

Service des sports Mairie du Rove - Gymnase Municipal

Options de cotisations :

- abonné à l'année : acquitte une cotisation pour 1 an allant du 1er septembre au 31 août de l'année qui suit.
- moins de 18 ans : tarif enfant
- + de 18 ans : tarif adulte

La cotisation donne accès aux courts et au boîtier d'éclairage. Les clefs achetées par l'abonné sont strictement personnelles, ne peuvent être prêtées ou cédées.

La perte ou le vol d'une clef doit immédiatement être signalé en mairie, son éventuel remplacement est à la charge de son propriétaire.

Si l'abonnement n'est pas renouvelé à période échue ces clés ne doivent plus être utilisées par les propriétaires ou des tiers.

Les abonnés bénéficient d'une priorité de réservation d'occupation d'une heure de court 48 heures à l'avance.

Invités : L'abonné dispose de 5 invitations gratuites : 1 invitation = 1 personne pour 1 heure de jeu avec l'abonné.

Ecole Municipale de tennis : des cours collectifs encadrés par un professeur diplômé sont organisés pour un groupe de 4 à 8 élèves.

A partir de 11 ans les élèves de l'école de tennis peuvent accéder à l'utilisation autonome des courts en respectant strictement le règlement intérieur destiné aux usagers, ils doivent jouer avec leurs camarades de l'école de tennis ou des adhérents abonnés ou locataires. Ils n'ont pas le droit d'inviter les non cotisants, en cas d'infraction leur droit d'accès leur sera retiré.

Stages de tennis :

Des stages pourront être organisés pendant les vacances scolaires.

Des cours collectifs par niveau sont donnés exclusivement par des moniteurs diplômés d'état recrutés par la municipalité.

RÉSERVATIONS

Elles se font sur les courts sur le semainier affiché à cet effet.

Le réservataire doit obligatoirement citer ou inscrire son partenaire de jeu et n'est autorisé à réserver qu'une heure.

(L'heure achevée, ils peuvent poursuivre le jeu si aucun « ayant droit » ne revendique à son tour le droit d'occuper le court).

Occupation des courts :

Les occupants doivent afficher leur carte d'abonné, éventuellement le titre de location horaire ou la carte d'invitation.

Un joueur ayant oublié d'afficher le justificatif ci-dessus alors qu'il occupe le court, pourra être exclu par un nouvel arrivant abonné.

Le mur d'entraînement pourra être utilisé pour échauffement dans l'heure qui précède la réservation des courts, les joueurs gèreront ensemble cet espace.

En cas de revendication d'un court par plusieurs personnes abonnées, celles qui viennent de jouer 1 heure au moins en tant que simple occupant doivent céder la place aux autres.

Seuls les professeurs et éducateurs, recrutés par la municipalité, seront autorisés à donner des leçons de tennis (leurs noms, diplômes et tarifs, horaires, seront communiqués aux adhérents).

L'école municipale de tennis peut utiliser prioritairement l'installation, les créneaux horaires réservés à cet effet sont affichés au panneau de réservations des courts.

Utilisation des courts :

L'équipement est utilisable tous les jours de 8h à 22h. Les courts de tennis sont strictement réservés à ce sport. Toute personne prise sur le fait d'employer les courts pour tout autre usage, sera tenue pour responsable des dégâts occasionnés et sera immédiatement radiée.

Il est formellement interdit d'amener sur les courts des bouteilles en verre ou des objets risquant d'occasionner des blessures. En quittant le court, l'abonné devra fermer la porte d'accès à clef.

Tenue :

Tenue décente. Chaussures de tennis obligatoires sans lesquelles il est formellement interdit de pénétrer sur les courts.

COTISATIONS

FORMULE	TARIF 2018-2019	
	- de 18 ans	18 ans et +
Abonnement 12 mois du 01.09 au 31.08	85€	115€
Cours		125€
Cours + abonnement		200€
Ecole tennis enfants	115€	

Pour les abonnés à l'année elles sont renouvelables entre le 1er et le 15 septembre de chaque année sportive. Elles sont fixées par le Conseil Municipal.

Centre Municipal d'Animation Sportive et de Loisirs

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL

POUR LES 4/13 ANS

« Petites » vacances scolaires FEVRIER / AVRIL / OCTOBRE

L'accueil de loisirs municipal (ou centre aéré) fonctionne durant les vacances scolaires (sauf décembre)

Il accueille les enfants de 4 à 13 ans et propose un large choix d'activés sur place ainsi que des sorties (aires de jeux couvertes, accrobranches, bowling, lasergame).

Pour les petites vacances (Février, Avril, Octobre) le centre se déroule au gymnase municipal « Blaise Gouiran ». Il accueille les enfants du lundi au vendredi de 8h15 à 17h.

Les enfants sont répartis par groupe selon leur âge : groupe de 8 pour les 4/6 ans et groupe de 10 à 12 pour les plus de 6 ans. L'animation et l'encadrement sont assurés par des animateurs diplômés et compétents.

Les services cantine et entretien sont assurés par le personnel municipal. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en mairie.

Plus d'infos en mairie au 04 91 46 80 00.

Inscriptions centre aéré d'octobre du 01/10 au 05/10 2018.

POUR LES 4/16 ANS

« Grandes » vacances scolaires JUILLET ET AOUT

Les inscriptions se font en mairie au mois de juin. Attention places limitées pour les 13-16 ans.

Il accueille les 4-13 ans à l'école primaire de 8h15 à 17h00 du lundi au vendredi.

Il accueille les 13 -16 ans au gymnase Blaise Gouiran de 8h15 à 17h00 du lundi au vendredi. La municipalité propose de nombreuses activités et sorties : kayak, bouée tractée, accrobranches, goolfy, laser game, poney, voile, bowling, sortie mer... selon les âges

L'encadrement est effectué par du personnel qualifié et compétent aussi bien pour l'animation que pour la restauration.

JOURNEE UCPA

JOURNÉE GRATUITE EN FAMILLE AU CENTRE UCPA

Pour la 12ème année, la municipalité du Rove et le Centre Ucpa de Niolon organiseront à l'attention des familles du Rove une journée de découverte d'activités de plein air : plongée, kayak, paddle, randonnée palmée, voilier, mur d'escalade, kart à pédales et tir à l'arc (liste non contractuelle)

Cette journée est gratuite et s'adresse aux habitants de la commune du Rove.

Inscription obligatoire en mairie (début juin). Attention, places limitées. Cette journée est prévue en général le dernier dimanche de juin au centre UCPA de Niolon de 8h30 à 17h00. Les participants devront apporter leur déjeuner (pique-nique sous les pins).

Plus d'infos mairie 04 91 46 80 00.

En cas de mauvaises conditions climatiques, les organisateurs se réservent le droit d'annuler en dernière minute des activités ou la journée.

FORMATION BAFA

(s'adresser au Directeur du Service des Sports)

Les services municipaux accompagnent les jeunes du Rove dans leurs démarches d'inscriptions à la formation BAFA et offre aussi la possibilité d'une formation gratuite.

Cette année la commune a décidé en partenariat avec la FSGT, de leur proposer une formation gratuite du BAFA (sous certaines conditions).

LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (BAFA) est un diplôme permettant d'exercer, dans ces centres d'accueils, des fonctions d'animation auprès d'enfants et d'adolescents, ceci à titre non professionnel et de façon occasionnelle.

Conditions d'accès :

Le candidat doit avoir 17 ans révolus, sans possibilité de dérogation.

Les étapes de la formation :

Session de formation générale (8 jours)

Stage pratique (14 jours)

Session d'approfondissement ou de qualification (6 ou 8 jours)

La session de qualification a pour but d'obtenir des prérogatives d'exercice dans un domaine spécialisé (ex : voile, canoë-kayak, loisirs motorisés).

Délai de formation et conditions particulières :

La durée totale de la formation ne peut excéder 30 mois, sous peine de perdre le bénéfice des éléments déjà acquis.

Lycéens et étudiants boursiers, jeunes dont les parents ne sont pas imposables, demandeurs d'emploi non indemnisés ainsi que d'autres publics éligibles peuvent obtenir l'aide financière de la DDJSS, CAF...

Pour tous renseignements complémentaires, constitution de dossier, inscriptions aux sessions et stages, s'adresser au directeur du service des sports les mardi et jeudi de 15h30 à 19h30 au gymnase municipal 06 77 04 67 86.

Formation aux métiers du sport :

Le service Municipal de Loisir-Jeunesse permet aussi d'effectuer des stages pratiques entrant dans le cursus de formation aux métiers du sport.

EXTRAIT REGLEMENT INTERIEUR DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Le concierge, le gardien du gymnase, le directeur du service des sports, ont pour mission de faire respecter les éléments du règlement intérieur déposés en mairie et affichés sur les panneaux municipaux prévus à cet effet.
- La municipalité ne peut être tenue responsable d'éventuels accidents, vols, ou détérioration d'objets personnels risquant de survenir sur l'ensemble des bâtiments communaux.
- Tout utilisateur de l'équipement tennis reconnaît avoir pris connaissance et approuvé les éléments décrits dans le présent bulletin.

La période d'activité s'étend en général de début septembre à fin juin sauf pour l'abonnement tennis qui couvre une année pleine du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Les adhérents du Centre Municipal doivent satisfaire aux modalités d'inscriptions décrites en annexe et fournir les pièces obligatoires demandées avant d'être autorisés à accéder à la pratique de leur choix.

Cotisations : les paiements s'effectuent en mairie auprès du régisseur de recette et établis à l'ordre du Trésor Public.

Le paiement des cotisations est dû à l'année, à l'inscription et non à terme échu. Toute saison commencée est due en totalité y compris dans le cas de paiement trimestriel. Le participant qui arrête l'activité pour une cause fortuite en cours d'année ne pourra prétendre à aucun remboursement. En fonction des places disponibles de nouveaux pratiquants pourront être inscrits en cours de saison, leur cotisation est alors calculée au nombre de dixièmes de mois d'activité restant.

L'abonnement tennis donne accès aux courts en respectant le règlement spécifique tennis ci-dessus décrit.

L'accès aux activités municipales est réservé aux habitants de la Commune du Rove.

Les adhérents fréquentant les activités loisirs-Jeunesse doivent avoir un comportement correct et respecter les animateurs et éducateurs qui les encadrent. L'indiscipline, la violence, l'incorrection pourront entraîner la suspension temporaire ou définitive de l'activité sans remboursement.

Dispositions générales

Afin de garantir la sécurité, l'hygiène, le respect des équipements municipaux, l'accès aux installations est strictement réservé sous la responsabilité des professeurs aux adhérents régulièrement inscrits.

- Les professeurs ne pourront accepter dans les locaux, vestiaires ou salles d'exercices la présence d'enfants des pratiquants.
- Ils exigeront le port de chaussures propres à l'activité pratiquée.
- Les parents ou accompagnateurs ne devront accéder aux salles pendant l'activité des enfants sauf évènements exceptionnels tels que portes ouvertes, remise de grade ou de ceintures.
- La consommation de nourriture et boissons est strictement interdite dans ces salles.






MEDIATHEQUE
MUNICIPALE
RENE BLANC













MAIRIE DU ROVE

4 rue Jacques Duclos 13740
Téléphone : 04 91 46 80 00 - Fax : 04 91 46 98 52
E-mail : gymnase5@wanadoo.fr (service des sports)

BÂTIMENTS MUNICIPAUX
culturels, sportifs et de loisirs

1 Centre Culturel « Nelson MANDELA »

Boulevard de la Carrairade
(en face de l'église)

- **Ecole Municipale de Musique**
  emmdurove@orange.fr
  ☎ 04 91 09 95 61
- **Atelier d'arts**

2 Médiathèque Municipale « René BLANC »

36, rue Jacques Duclos

☎ 09 67 54 74 81
mediatheque@le-rove.fr

3 Stade Municipal de Football

Rue Adrien Isnardon

☎ 04 91 09 92 25

4 Boulodrome Municipal Couvert « Gaby GIARETTI »

Impasse du Jeu de Boules

5 Salle des Fêtes « Eugène LANTERI »

7, boulevard de la Carrairade

6 Complexe Sportif « Blaise GOUIRAN »

Rue du stade

OUVERTURE :
01/06 au 30/09 : 7h00 à 22h00
01/10 au 31/05 : 8h30 à 22h00

- **Gymnase**
- **Salle d'Arts Martiaux**
- **Salles de danse et de gymnastique**
- **Parcours santé :** 12 ateliers, qui peuvent vous aider à parfaire votre forme physique, sont à votre disposition en libre accès aux heures d'ouverture du complexe.
- **Jeux de plein air enfants :** réservés aux enfants de 3 à 12 ans ; l'accès aux jeux est placé sous l'entière responsabilité des parents.
- **2 courts de tennis et mur.**

L'accès des lieux municipaux est interdit en dehors des heures d'ouverture affichées.
L'utilisation de ces lieux dans les créneaux horaires autorisés est sous la responsabilité des signataires de la convention.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL
des manifestations culturelles
de septembre à décembre 2018

Septembre



MERCREDI 12 : spectacle pour enfants « *Mousi Mousi, contes du Congo* ».
Organisé par la municipalité avec l'aide du conseil départemental (saison 13)
Salle des fêtes – 15h30
Entrée gratuite

SAMEDI 15 & DIMANCHE 16 : Journées du Patrimoine, organisées par la municipalité



DU 28 SEPTEMBRE AU 18 OCTOBRE : Exposition sur Nelson Mandela dans le cadre du centenaire de sa naissance. Avec l'artiste peintre Patrice Chambrier.
En Mairie, salle du Conseil

Octobre



VENDREDI 5 : Projection du documentaire « *une saison de chasse en Alaska* » suivie d'un débat avec la réalisatrice Zoé Lamazou.
Organisé par la Cabro d'Or à 18h à la salle des fêtes - ***Entrée libre***

VENDREDI 12 : rencontre littéraire avec Maurice Gouiran pour la sortie de son dernier roman. Echanges, signature et dédicace.
Médiathèque municipale (salle du bas) à 18h.

VENDREDI 19 : conférence sur l'aigle de Bonelli.
Salle des fêtes à 18h. Organisé par la Cabro d'Or et la municipalité. (lancement de la fête de la chèvre du Rove)



SAMEDI 20 & DIMANCHE 21 : 13e édition de la fête de la chèvre du Rove
Organisée par la Cabro d'or et la municipalité

Novembre

VENDREDI 9 : Pièce de théâtre « *Une année sur l'altipiano 1916-1917* » par la compagnie « Ma voisine s'appelle Cassandre ». (dans le cadre du centenaire de l'Armistice).
Gymnase municipal à 20h30. Entrée Gratuite. Spectacle organisé par la municipalité avec l'aide du conseil départemental (saison 13)



SAMEDI 10 : Atelier et projection à la médiathèque dans le cadre de l'édition « lecture par nature » ayant pour thème « *demain, imaginons des mondes* ».



Decembre

MERCREDI 12 : Spectacle de Noël pour les enfants du village. « *Une nounou magique* » par les spectacles Alizés.
Gymnase municipal à 14h - ***Entrée libre***

Programmation à découvrir plus en détails sur le site internet
www.lerove.fr et la page facebook le rove infos

La programmation culturelle 2019 sera publiée dans la revue municipale Le Rove infos en janvier/février 2019.

THEATRE AU ROVE

Siège social : Mairie

Présidente : Monique GALLI

Professeur Béatrice PISCIOTTA

Tél : 06 10 54 08 17

Créée voilà maintenant 7 ans avec l'appui de la Mairie du Rove, notre association regroupe des adultes de tout âge qui se réunissent une fois par semaine ou le samedi matin tous les 15 jours.

Notre but, réaliser un spectacle chaque année à la salle des fêtes, où le public pourra apprécier le travail de nos acteurs amateurs.

En 2018 nous avons joué le vendredi soir des journées de la culture une pièce de Coline Serreau: « Quisaitout et Grobêta» .

Après Pagnol, Dario FO et Franca RANE. et bien d'autres qu'allons nous explorer cette année ??? Venez le découvrir avec nous !!! Venez essayer .... Nous vous attendons!

ASSOCIATION ROVENAINE D'ASTRONOMIE

Président : Patrice HESS

A.R.A. Les Hauts du Rove, rue du stade, 13740 Le Rove

Tel : 04 91 46 95 02

Depuis 2004, l'Association Rovenaine d'Astronomie, avec l'aide de la commune, observe le ciel rovenain, encore un peu épargné par la pollution lumineuse ce qui n'est hélas plus le cas pour un grand nombre de communes voisines qui privilégient exagérément l'éclairement rural intensif.

Les adhérents de l'ARA, toujours curieux d'observer les nombreux objets de la voute céleste de notre hémisphère, se rencontrent chaque vendredi à partir de 21h dans leur salle de réunion sur la plateforme d'observation.

Si notre passion est aussi la vôtre, nous vous invitons à rejoindre notre équipe pour découvrir et manipuler le matériel mis à la disposition des adhérents. Vous pourrez alors vous mettre aux commandes des montures des télescopes automatisés et informatisés et apprécier leurs performances. Vous allez également découvrir le plaisir d'utiliser le matériel photos et faire les traitements d'images de galaxies, nébuleuses, d'amas et planètes que vous aurez capturé avec des caméras spécifiques.

Des informations sur les dates et conditions seront disponibles sur notre site : www.rove-astronomie.fr

Pour nous joindre : rove.astronomie@orange.fr



LA CABRO D'OR

2018, l'année de l'AOC est à marquer d'une pierre blanche !

La Cabro d'Or, créée en 2004, est une association spécifiquement rovenaine mais ouverte à tous, à la fois culturelle et historique, qui a pour objectif de regrouper dans la convivialité les amis, les défenseurs et les promoteurs de la chèvre du Rove, de l'environnement et de la culture pastorale de ce village. Depuis quatorze ans, elle a organisé plusieurs dizaines de manifestations gratuites, pris des initiatives et mené des actions afin de faire mieux connaître cette race de caprins, son environnement, son terroir et son histoire. Elle a participé aux combats de défense de l'authenticité de la race et de ses produits, en particulier la brousse du Rove (AOC, IGP, boucles...). L'AOC attribuée cette année à la brousse du Rove concrétise un de ces combats emblématiques. Outre la chèvre, le pastoralisme, le terroir rovenain, la convivialité, la promotion de la culture dans tous les domaines (littéraires, artistiques, musicaux, historiques...) constituent les dénominateurs communs de ces activités.

La Cabro d'Or a attiré un grand nombre de personnalités très diverses (bergers, cinéastes, musiciens, journalistes d'investigation, conteurs, écrivains, historiens, artistes,...) venus rencontrer les Rovenains et débattre avec eux. Les repas des bergers, organisés en colline à la fin avril (réservés aux membres) ont attiré les plus grands chefs de la région. Ainsi Jean-Marc Banzo en 2005 (Le Clos de la Violette, à Aix), Dominique Frérard en 2006 (Les Trois Forts, au Sofitel Vieux-Port), Gérald Passedat en 2007 (le Petit Nice), Lionel Levy en 2008 (Une table au sud), Guillaume Sourieu en 2009 (L'Epuisette), Christian Ernst en 2010 (Le Moment), Christian Buffa en 2011 (Le Miramar), Michel Béjeannin en 2012 (Restaurant du CAM), Emmanuel Perrodin en 2013 (Le Relais 50), Jean-André Charial en 2014 (L'Oustau de Baumanière), Gérard Boscher en 2015, Gérald Guilly en 2016 (Le Rabelais, à Saint-Chamas), Fabien Morreale en 2017 (La garage, à Martigues) et à nouveau Dominique Frérard cette année (Les Trois Forts, au Sofitel Vieux-Port), sont venus préparer les brousses du Rove à leur façon et partager une journée avec nos membres, à deux pas du troupeau d'André Gouiran.

Les journées de la chèvre du Rove 2018 constitueront une grande fête populaire et se dérouleront les 19, 20 et 21 octobre et proposeront de multiples animations dans le village et en colline. Auparavant, nous recevrons le 5 octobre à 18 heures (salle des fêtes) Zoé Lamazou pour ses reportages sur les baleines en Alaska.

Précisons enfin que si Le Rove possède un passé éminemment pastoral et culturellement riche, la Cabro d'Or n'est pas tournée vers le passé, le folklore et la nostalgie du fifre et du tambourin, mais résolument vers l'avenir et la sauvegarde de notre environnement, même si elle n'oublie jamais que la connaissance de nos racines et la force de notre culture restent les meilleurs gages de sérénité et de réussite pour les jours à venir.

ASSOCIATION LOUIS BERARD

Présidente : Marie France ZAMBELLI
Trésorier : Louis CHESI

5, rue du 23 août 1944 - Salle Louis Bérard - 13740 LE ROVE - Tél. : 04 91 46 96 96

YOGA HATHA et YOGA de l'énergie

Les cours se déroulent chaque jeudi de 18h30 à 19h45 salle Louis Bérard

Contact : Maguy : 06 64 74 26 28

QI CONG

Maîtrise du souffle et art du geste conscient.

Le QI CONG est une pratique pour tous sans condition d'âge, ni de souplesse, il s'agit de réaliser des postures et des enchaînements, sans forcer en associant la pensée et le souffle.

Cours tous les lundis de 19h à 20h Salle Louis Bérard.

Contact : Isabelle 06 25 57 83 82

SCRABBLE

Les joueurs se retrouvent tous les lundis et vendredis après-midi à partir de 14h – salle « Jean Mennesson » (près de l'Eglise).

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Tout au long de l'année, différentes rencontres permettent aux adhérents de se retrouver lors de manifestations culturelles qui remportent un grand succès telles que :

- Conférences,
- Repas conviviaux suivi d'un loto familial
- Concerts dans l'église St Anne
- Participation avec la Mairie au concert en faveur de l'association RETINA

LE CHANT DES COLLINES

Tel : 06 36 98 11 78 / 06 24 54 30 71
Président : Alain VERNERET

« Le Chant des Collines », votre ensemble vocal du Rove depuis deux ans déjà....

Vous voulez apprendre à poser votre voix, être en harmonie avec un choeur, participer à la vie de votre commune (4 à 5 concerts par an), vibrer en musique, sortir du quotidien, en un mot : « CHANTER»

Venez nous rejoindre : nous recrutons tous pupitres.

Répétition les lundis à 19h30 salle des conférences au Gymnase.

Lyrique, sacré, gospel... sous la direction professionnelle de Sylvie Lesthiévent, Chef de Choeur.

LE CLUB PHOTO DU ROVE

Le Club Photo du Rove (Association 1901, JO du 25 Juin 2016) a pour but de promouvoir et enrichir les activités photographiques locales, de permettre aux photographes de se rencontrer en vue d'échanges artistiques et techniques, de perfectionner leur pratique photographique, de faire découvrir les techniques photographiques aux nouveaux photographes, de participer aux manifestations culturelles de la commune.

L'exercice qui débutera en septembre 2018 sera le troisième ; comme les précédents, il reposera sur les échanges techniques et esthétiques, l'apprentissage ou la révision des principes de la photographie appliqués à nos besoins ; comme cette année nous organiserons des sorties, à thème ou improvisées ; nous verrons certainement la concrétisation du projet de découverte de la photographie argentique. Ces idées ne sont que les bases de notre activité, laquelle a vocation à évoluer en fonction des demandes, des besoins et des envies de notre groupe.

Que vous soyez photographe accompli ou débutant absolu, joignez-vous à nous. Chacun,par ses questions, ses réponses ou ses avis, pourra apporter sa contribution à notre activité. Pour notre part, nous souhaitons que ces échanges soient orientés vers une pratique gratifiante de la photographie, basée sur l'intention esthétique et reposant sur une technique que nous maîtriserons progressivement au rythme de chacun.

Une réunion d'information se tiendra le mardi 4 septembre de 20h à 22h à la salle de conférences du Complexe sportif Blaise GOUIRAN, Rue du stade au Rove. Lors de cette première réunion, nous établirons le calendrier de notre exercice 2018/2019 ; le montant de la cotisation annuelle est proposé à 10€.

ASSOCIATION ROVE OMNISPORTS

Tel : 04 91 09 99 45 / 06 77 04 67 86
Président : Joseph LA ROCCA

KARATE

Salle d'Arts Martiaux Gymnase Municipal

Professeur : Jacky HOELLERER – (DEJEP) 4ème Dan
Assistant : Anthony BATTAGLIA – (BEESAPT) 2ème Dan
Assistant : Marc Alexis ROURET– (DEJEP) 2ème Dan

LE KARATE DO : la technique pour ceux qui l'affectionnent et la compétition pour les autres.

LE KARATE ENFANTS : pour canaliser et pour l'épanouissement des jeunes.

LE KARATE DETENTE : vu sous la forme gymnique entretien du corps et de l'esprit qui entraîne détente, relaxation, bien-être, méditation.

LE KARATE VETERAN : s'adressant à une population d'adeptes de 40 ans et plus, désireux de s'entraîner en fonction de leurs moyens physiques.

LE KARATE SELF DEFENSE : qui met l'accent sur le côté pratique de notre discipline appliqué aux dangers du quotidien.

LE KARATE TRAINING : s'adresse aux pratiquants souhaitant apprendre à se défendre rapidement sans contraintes du Karatégi (Kimono), en situation avec partenaire mais aussi soucieux d'améliorer la mobilité articulaire et le renforcement musculaire.

4-6 ans	lundi et vendredi	17h à 18h
8-12 ans	Lundi et vendredi mercredi	18h à 19h 18h30 à 19h30
8-16 ans	Mercredi (competition)	17h30 à 19h
Ados - adultes	Lundi et vendredi	19h à 20h30
Ados - adultes	Mercredi : Karaté training	19h30 à 21h

Cotisation annuelle :

- Enfants 4/6 ans : 140€ +licence FFK
- Enfants 7/17 ans : 165€ +licence FFK
- Karaté Adultes + training : 215€+ licence FFK
- Fight training uniquement le mercredi : 150€ +licence FFK .
- Karaté compétition le mercredi : 140€ + licence FFK.
- Tarif famille : 50% sur le 3ème inscrit

Portes ouvertes : mercredi 5 septembre de 17h à 19h30

Renseignements et inscriptions au gymnase municipal « Blaise GOUIRAN » du lundi 27 août 2018 de 17h00 à 19h30.

Début des cours le lundi 3 septembre 2018

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Salle de gym et salle de danse.

Les éducateurs sportifs qui sont à votre écoute, s'emploieront à satisfaire vos besoins de pratique sur les créneaux ci-contre :

Les inscriptions se feront au gymnase « Blaise Gouiran » les lundis et mercredis à partir du 27 août 2018 de 17h30 à 19h30.

Cotisation : 200 €/an

Pièces à fournir :

- Certificat médical de moins de 3 mois (pour les nouveaux)
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Photo d'identité (pour la carte du club)
- Attestation d'assurance responsabilité civile

Reprise des cours le 10 septembre 2018

JOURS	HEURES
LUNDI	9H à 9H45 **gym**
	9H45 à 10H30 **pilates**
	18H à 19H **gym d'entretien**
MARDI	18H à 19H **abdos fessiers**
	19H à 20H **body combat**
MERCREDI	9H à 9H45 **cardio training**
	9H45 à 10H30 **pilates**
JEUDI	18H30 à 19H15 **cardio training**
	19H10 à 20H **yoga**
VENDREDI	9H à 9H45 **pilates**
	9H45 à 10H30 **yoga**
SAMEDI	9H à 10H **gym d'entretien**

LE ROVE JUDO

Suivez-nous sur notre page Facebook : LE ROVE JUDO

Professeur : Olivier ARNAUD brevet d'état 1er degré ceinture noire 2ème Dan

Une nouvelle saison commence

Le judo est reconnu pour ses valeurs de courage et de respect. Ce sport convient à tous les enfants quel que soit son tempérament. Il améliore l'équilibre, la souplesse, la coordination et il permet de canaliser votre Energie.

Grace à son code moral le judo devient une Ecole de la vie.

Venez-le (re)découvrir le samedi 8 septembre à 18 h au gymnase Blaise Gouiran pour une démonstration.

Enfant, ado, adulte, débutant ou confirmé chacun y trouvera sa place.

La section FIT JUDO basée sur l'entrainement judo, cela vous permettra de travailler tout votre corps, sans muscu, sans chute, dans un esprit familial et sportif, ouvert à tous les niveaux physiques.

Nouveau cette année : l'activité judo est ouverte à partir de 4 ans.

Tarif saison :

- Moins de 15 ans — 160 € licences comprises
- Plus de 15 ans — 180 € licences comprises
- Fit judo — 140 € licences comprises

	JUDO				FIT JUDO
	4/5 ans	6/7 ans	8/12 ans	Ado/adultes	Ado/adultes
MARDI	17h à 17h45	17h45 à 18h45	18h45 > 19h45	19h45 à 20h45	20h45 à 21h30
JEUDI	17h à 17h45	17h45 à 18h45	18h45 à 19h45	19h45 à 20h45	20h45 à 21h30
SAMEDI					11h à 12h30

ASSOCIATION GYMNIQUE «BODY FORM»

Professeur Béatrice CIBELLA diplômée d'état

Contact : 06 09 88 52 38

Elle vous propose des cours de gymnastique tonique, traditionnelle, contrôlée (pour les personnes ayant des problèmes de dos ou autres).

Cette pratique permet de conserver et d'améliorer la mobilité des articulations, le renforcement musculaire et la souplesse.

Les cours sont ouverts à tout public, il n'y a pas de limite d'âge.

Inscription :

1 certificat médical de non contre-indication,
1 attestation d'assurance de responsabilité civile

Horaires

Lundi	9h à 10h	gym tonic
	10h à 11h	gym contrôlée
Mardi	9h à 10h	stretching – relaxation
Jeudi	9h à 10h	gym contrôlée
	10h à 11h	pilates

Salle de gymnastique (gymnase municipal)

Cotisation annuelle : 165€ (dont 5€ d'assurance compris)
Possibilité de payer au cours ou carnet de 10 tickets 40€. Première semaine gratuite.

Le contenu des cours peut varier en fonction de la demande et de l'aptitude des adhérents (streching, pilates, gym, step, lia...)

Début des cours le lundi 10 septembre 2018.

OLYMPIQUE ROVENAIN FOOTBALL

Président : Christian ROUZAULT 06 88 82 80 13

Vice Président : Alphonse CASABURI 06 22 72 58 52

Responsable Marketing & Sponsoring :
Anthony SICHI 06 47 33 37 76

Stade Municipal du Rove, rue Adrien Isnardon

Siège : 04 91 09 92 25

Saison 2018/2019
Toutes nos équipes évoluent sur la pelouse synthétique du stade Municipal et du terrain annexe de foot à 8.
Les filles concernées par le football peuvent participer en mixité jusqu'en U15.
Pour cette saison, une équipe seniors Féminine sera créée, ainsi qu'une équipe Féminine U11 (2007,2008,2009)
Renseignements auprès de Davy PELLICCIO 06 47 82 61 64

Ecole de Foot (Nés en 2014) :
Responsable Alphonse CASABURI
Mercredi de 14H à 15H45 (Reprise le 19/09)

U7/U6 (Nés en 2012 / 2013) :
Responsable Lucien CORRIAS
Mercredi de 14H à 16H (Reprise le 12/09)

U8 (Nés en 2011) :
Responsable Fayçal MANSOUR / Mathieu REY
Mercredi de 14H à 16H (Reprise le 05/09)

U9 (Nés en 2010) :
Responsable FSGT Nicolas LOPEZ / Responsable FFF Mathieu REY
Mercredi de 14H à 16H (Reprise le 05/09)

U10/U11 (Nés en 2008 / 2009) :
Responsable David LEDY / Mathieu REY
U10 Mardi et Jeudi de 18H à 19H30 (Reprise le 04/09)
U11 Lundi de 18H à 19H30 / Mercredi de 16H à 18H (Reprise le 05/09)

U12 / U13 (Nés en 2006 / 2007) :
Responsable Anthony SICHI / Yanisse AMALOU
U12 Lundi de 18H à 19H30 / Mercredi de 16H à 18H (Reprise le 03/09)
U13 Mardi et Jeudi de 18H à 19H30 (Reprise le 04/09)

U15 (Nés en 2004 / 2005) : Responsable Matthieu REY/ Houzam YOUSSOUF
Mercredi et Vendredi de 18H à 19H30 (Reprise le 20/08)

U17 (Nés en 2002 / 2003) : Responsable Éric ATSIN
Mardi/Jeudi de 19H30 à 21H30 (Reprise le 09/08)

U19 (Nés en 2000 / 2001) : Responsable Philippe MOUYON
Lundi de 19H30 à 21H et Mercredi de 19H30 à 21H30 (Reprise le 09/08)

Seniors Responsable Martial QUOY
Mardi, Jeudi et Vendredi de 19h30 à 21h30 (Reprise le 30/07)

Ecole des gardiens de but :
Responsable Max SIANI / Cyril PLANARD
Lundi et mardi 18H à 20H (Reprise le 17/09)

Cotisation annuelle :
De U6 à seniors : 220 €
École de foot : 170 €
Paquetage sportif : Short, 2 paires de chaussettes, sac, survêtement et maillot d'entraînement.
Places limitées : 06 16 27 39 37.

L'Olympique Rovenain, après avoir célébré son 40éme anniversaire en Juillet 2017, vient de vivre une saison sportive 2017/2018 exceptionnelle.

En effet, la saison qui vient de s'écouler a vu 3 accessions importantes en équipes de jeunes, avec nos U17 et U19 Excellence qui accèdent au niveau Ligue R2 (DHR), et notre équipe U17 (2) Pré Excellence qui monte au plus haut niveau départemental en Excellence.

En parallèle, dans toutes nos équipes de foot à 11, des seniors au U15, aucune descente n'est à déplorer et toutes ces équipes ont terminé dans la 1ere partie du classement de leur championnat.

Parmi les nouveautés, le Partenariat conclu avec le Racing Club de Strasbourg a été une réussite, grâce à nos 2 éducateurs, anciens strasbourgeois, David LEDY et Anthony SICHI.

En effet, le club pensionnaire de Ligue 1, nous a offert de nombreuses dotations sportives en matériel, a invité plusieurs équipes en séjour au sein de leur Centre de Formation et nous a fait l'honneur aussi d'être présent à la 1ere édition de notre prestigieux tournoi la « DADDI'Cup ».

Cet événement a été un succès et a rassemblé 32 équipes venues de toute la France dont 8 clubs professionnels.

Mais pour cette saison, la palme reviendra sans aucun doute, à notre équipe de U11 critérium, qui a réalisé une performance exceptionnelle en remportant la prestigieuse « Champion's Cup ».

Cette compétition (qui a été créée il y a 9 ans sous l'impulsion de l'ancien joueur de l'OM Jean-Christophe MARQUET) est chaque année le plus grand rassemblement de U11 en France avec pas moins de 250 équipes engagées, parmi lesquelles les plus grands clubs et centres de formation de l'hexagone. Le niveau y est très relevé.

A noter que nos U11 rovenains sous la houlette de Christophe Rouzault avaient déjà accédé il y a 5 ans à la finale de ce tournoi mais n'avaient pu la remporter. Le mal est aujourd'hui réparé.

Le 6 juin 2018, ils ont réalisé cet exploit sur la pelouse de l'Orange Vélodrome, en battant l'OM en finale aux penalties (1-1 à l'issue du temps réglementaire).

Nos « minots », au terme de 16 matchs que compte la compétition et sur 3 étapes qualificatives, ont fait sensation tout au long du tournoi. Il faut dire que cette génération est assez exceptionnelle est composée, pour plus de la moitié de son équipe, de joueurs rovenains formés au club depuis l'age de 4 ans, cela nous rend encore plus fiers et récompense le bon travail de nos éducateurs depuis de nombreuses années.

Ils s'appellent Killian PERRET, Matteo MISSIMILLY, Loïs LACROIX, , Mathis DELAIE, Johan MOULIN, Younes TOUAM, Thomas GUARNIERI, Isaac OUSSOUFA, Matteo MEREU, Rayan MAZNI, Kaïs MALAGOUEN, Paul DIAS et Luca PERRET.



Nous souhaitons associer, à ces bons résultats, tous nos partenaires et particulièrement la Municipalité du Rove et son Maire Georges ROSSO, qui soutiennent de manière constante, depuis 40 ans le travail du club et de ses dirigeants, ce qui fait, aujourd'hui, de l'Olympique Rovenain, une référence dans le football amateur Provençal.

CYCLO CLUB ROVENAIN

Le Cyclo-Club Rovenain vous accueille pour une pratique du VTT sportive, conviviale, ludique, dans le respect de l'environnement.

Cette association est affiliée à la Fédération Française de Vélo (ex- FFCT) pour une pratique du vélo hors compétition.

Elle propose (aux adultes pour l'instant) :

- Une sortie chaque dimanche matin (sur le Rove, ou à des randonnées du calendrier FFVélo, ou à la découverte d'autres massifs)
- 1 à 2 sorties en semaine (de 18h30 à 21h30)
- Des randos nocturnes,
- La participation à des grands rendez-vous de VTT (Roc d'Azur, Lachens à la mer, Lyon Free Bike, ...)
- 2 week-end sportifs par an



- Des sorties familiales, le gâteau des rois, pique-niques, ...
- Un assemblée générale en décembre

En outre, le club organise traditionnellement au printemps la randonnée VTT du Rove « Lou camin di cabro ».

Tarif adulte: 70 € pour l'année civile, incluant l'adhésion au club, la licence et l'assurance FFVélo petit braquet (bandana aux couleurs du club offert)

N'hésitez pas à nous rejoindre pour faire 2 séances d'essai gratuitement.

Contact : Henri PLANTEVIN, Président 06 01 41 10 04
vtt.lerove@yahoo.fr

http ://vttlerove.e-monsite.com

OLYMPIQUE ROVENAIN BASKET

Activités au gymnase municipal

Président : René BONHOMME - Tél. : 06 62 00 92 67

SAISON 2018/2019 :

- École de basket et U9, U10 : de 7 à 10 ans le mercredi de 17h à 18h15 et le jeudi de 18 h à 19 h 30
- U11 : le mardi de 17h à 18h30 et le jeudi de 18h à 19h.
- U13 : le mardi de 18h30 à 20h et le jeudi de 19h à 20h.
- U15 : le mercredi de 18h30 à 20h.

- Seniors garçons : entraînements les mardi et jeudi à partir de 20h.
- Seniors filles : entraînements les lundi et vendredi à partir de 20h.

(reprise le mardi 11 septembre).

Essais possibles les premières semaines.



BOULE DANSANTE

Rue Jacques Duclos 13740 Le Rove

Président : Christian DEL CAMPO

Pour la saison 2018/2019 La Boule Dansante organise :

- Le challenge Croce en février
- Le challenge du président en octobre
- Le challenge Jean-Paul Gouiran (date à déterminer)

De nombreux concours locaux toute la saison grâce au boulodrome municipal couvert.

Pour entretenir l'amitié entre les membres du club : sorties familiales, soirées entre amis, repas de fin d'année et lotos.

BOULE DU ROVE

Siège : Bar PMU le Rovenain, rue Jacques Duclos, 13740 Le Rove

Président : Patrick TRENCA

L'association la Boule du Rove est la plus ancienne association bouliste de la commune.

Pour l'année 2018 elle a atteint le nombre de 110 licenciés avec l'arrivée de 23 féminines. Cela a permis d'organiser deux concours féminins ainsi qu'un concours pétanque mixte semi-nocturne. Nous pouvons compter sur le soutien actif et l'aide de la municipalité du Rove que nous remercions vivement.

Nos boulistes se sont distingués la saison dernière en remportant divers challenges et notamment le Challenge Jean-Paul GOUIRAN. Nous souhaitons une nouvelle année aussi riche.

Le 15 septembre, nous participerons au championnat des clubs en vue des qualifications au championnat de France.

AMICALE DU JEU DE BOULES MUNICIPAL DU ROVE

Siège social : Mairie du Rove - 13740 Le Rove

Président : Edouard GASPARINI

Créée en plein accord avec la Municipalité du Rove, l'Amicale du Jeu de boules du Rove a pour principal objectif de permettre l'utilisation du boulodrome municipal lors des après-midi où les membres se réunissent pour pratiquer leur sport favori.

L'association compte à ce jour 65 membres qui jouent les mardi et jeudi après-midi pour pratiquer le jeu provençal et la pétanque en fin de journée.

Dans une ambiance amicale et très conviviale, la bonne entente règne entre des joueurs qui sont adhérents aux deux clubs boulistes du Rove : la Boule dansante et la Boule du Rove.

En effet, l'Amicale n'a pas pour vocation à être affiliée à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu provençal et ne distribue donc pas de licences.

Les membres déjeunent ensemble plusieurs fois par an pour entretenir cette bonne ambiance : repas pieds paquets et grande sardinade par exemple, mais également Gâteaux des Rois, suivis d'un concours de boules interne.

Un concours par mois sera organisé pour les membres de l'Amicale.

Pour nous rencontrer : les mardi et jeudi après-midi sur le boulodrome municipal couvert (sous la Mairie).

Cotisation annuelle : 15 €

Adhésions du 1er janvier au 31 mars.
Inscriptions et renseignements les mardi et jeudi de 14H00 à 18H00 au boulodrome.



COURIR AU ROVE

Président Eric BARON 06 23 54 26 84

Vice-Présidente Josiane MONTOYA

josycruciani@bbox.fr

Venez rejoindre notre belle équipe mixte composée d'une cinquantaine d'adhérent(e)s.

Entraînement nature et Trail

On s'entraîne, on s'attend et surtout on se fait plaisir.

Inscriptions sur place au local du club, gymnase, les mardi et jeudi à partir de 18h.

Le président, Éric BARRON, et toute l'équipe vous y attendent avec grand plaisir.

ODYSSEE NATURE : Randonnée

Christophe GUZZI - accompagnateur en montagne

Organisation de Trek et Randonnée en montagne.

L'association accueille les randonneurs aguerris en quête d'itinéraire sportif ou prestigieux et les randonneurs amoureux des grands espaces, privilégiant la détente et la découverte :

Toute l'année, nous organisons des week-end de randonnée en montagne selon plusieurs niveaux. L'été, nous proposons des treks à la semaine vers les Alpes Françaises, Suisses ou Italiennes, l'hiver, des découvertes de la montagne en raquette.

Notre objectif : vous accompagner sur les sentiers des Alpes pour partager notre passion pour la Montagne

Gage de qualité et de sécurité : Toutes nos sorties sont limitées à 12 personnes, pour plus de convivialité, de partage et de sécurité.

L'ensemble de nos sorties est encadré par un professionnel de la montagne et de la randonnée.

Retrouvez nos différentes odyssées sur notre site internet : **www.odysseenature.net**

Contact et renseignement : Christophe GUZZI – *Accompagnateur en Montagne – Accompagnateur en Raquette - Breveté d'Etat d'Educateur Sportif 1er degré Alpinisme*

Tél. 07 68 62 70 10

CLUB DE PLONGEE DU ROVE (CPR)

Président : Christian RAYMOND
Vice-Président : Eric DELENA
Affilié FSGT-FFESSM-FFRP - Agrément Jeunesse et sport N°36S du 23 04 81

NATATION - AQUAGYM

Les adultes et les jeunes auront la possibilité de pratiquer l'aquagym, avec le Club de Plongée du Rove, à partir de 16 ans ainsi que la nage sous les conseils de Maîtres Nageurs diplômés.

A ce jour, les créneaux demandés : le lundi et le vendredi de 20 h 15 à 21 h 15 sont en attente d'approbation du service des sports de la ville de Marseille.

Le lieu : Piscine de la CASTELLANE 13016 Marseille

Sont obligatoires à l'inscription : un certificat médical et deux photos d'identité.

RESPONSABLES :

Roberte MARIE tél 06 16 80 67 27

Mohamed SALI tél 06 07 53 69 54

Mail : cpr.natation@gmail.com



PLONGEE SOUS-MARINE

A partir de 8 ans révolus, initiation à la piscine de la Castellane 13016 Marseille et plongées en mer.

A ce jour, les créneaux demandés : le mardi de 20 h15 à 21 h 15 et le mercredi de 19h à 21h sont en attente d'approbation du service des sports de la ville de Marseille.

RESPONSABLES :

Eric DELENA tél 06 21 03 07 10

Michel GENOLINI tél 06 07 16 44 61

Mail : m.genolini@orange.fr

RANDONNEE PEDESTRE

Sorties le dimanche tous les 15 jours

RESPONSABLES :
Christian RAYMOND tél 06 82 69 39 49 et
Laurent BERNARDINI tél 06 11 13 27 93

Pour renseignements et inscription :
Mail : christian.mechetti@wanadoo.fr

Ou sur notre site : http://loule13740.wixsite.com/cprando

Première sortie : Dimanche 9 septembre 2018

RDV 9h30 parking de l'Eglise au ROVE.

Rando Balades : organisation de randonnées mensuelles le samedi sous forme de balades découvertes n'excédant pas 10 km et petit dénivelé avec repas tiré du sac.

Responsable Laurence BERNARDINI.

Première sortie : Samedi 8 septembre 2018

ROVE ZUMBA DANCE

4 rue Jacques Duclos - 13740 Le Rove

Présidente : Joëlle LA ROCCA tél : 06 46 79 81 89.

Trésorière : Cécile ROMAN tél : 06 12 32 79 26.

Venez vous défouler sur des airs latino, merengue, salsa, reggaeton, Zumba....

Avec des professeurs diplômés d'Etat et diplômés ZIN.

Gymnase municipal salle de gymnastique

Horaires des cours de ZUMBA :

- mardi de 20h à 21h00 avec Marielle SANTAMARIA
- jeudi de 20h à 21h00 avec Isabelle RIBEIRO

- Tarifs : 180€ l'année pour les deux cours

Ouverts à tous, à partir de 16 ans.

Inscriptions le jeudi 6 septembre 2018 aux horaires des cours au gymnase.

Début des activités le mardi 11 septembre 2018 à la salle

de gymnastique du gymnase municipal.

Documents à fournir pour inscriptions : 1 photo d'identité, certificat médical de non contre-indication, attestation d'assurance de responsabilité civile et règlement.

POMPON DANCE CREW DU ROVE

Siège social : 33 Bis avenue St Roch - 13740 Le Rove
Présidente : Nathalie DELUCCHI

Professeur : Laura ORIOLI

Tel : 06 15 56 02 94 / 06 52 48 20 79.

Gymnase municipal salle de gymnastique.

Nathalie et Laura (championnes du monde de pompon en 1996, de France de danse jazz en 98, vice- championnes de France de danse jazz en 2011...) ont pour ambition de faire partager leur passion, et de participer à l'animation des événements festifs de la commune.

«Pompon dance crew continue avec le hip hop encore cette année!»

Stages, représentations, concours seront proposés au cours de la saison aux adhérents.

Enfants à partir de 6 ans, ados, adultes.

Horaires :

- Lundi : 17 h-18h enfants 5-7 ans
  19h -21h30 Adultes débutants-avancés
- Samedi : 10 h -11h enfants 8-10 ans
  11 h -13h enfants 11-13 ans
  12h30-14h30 ados

Le créneau de 15 h à 17h, est pour la préparation des représentations et concours (selon période).

Cours de Hip-hop :
Mercredi : 16 h -17h niveau débutant
17 h -18 h avancé.

Cotisation annuelle : cours pompon 190€
Cotisation : Hip-hop 130€
Formule duo Pompon / Hip hop: 210€

Pour tous nouveaux adhérents 16€ de frais administratifs.

Reprise le lundi 3 septembre 2018.

GYM « LE FLOW DU CORPS »

Présidente : Evelyne CRESCENTE
Trésorière : Marie Pierre DURAND
Téléphone : 06 61 43 74 67
www.facebook.com/leflowducorps
email : flowducorps@hotmail.com

Nous dispensons des cours de bodyART, YOGA VINYASA et ASHTANGA, PILATES où nous souhaitons combiner la proximité, la bienveillance et le sérieux de nos enseignements.

BodyART™ : Ce programme international combine des éléments de danse, des mouvements thérapeutiques et du DO IN japonais. Le but : le bon fonctionnement de l'ensemble du corps en se musclant, en augmentant sa souplesse et sa mobilité....
Fini le mal de dos et les douleurs !

YOGA VINYASA : pratique moderne du yoga basée sur la mobilité générale.

YOGA ASHTANGA : pratique traditionnelle basée sur la relation souffle/ mouvement.

Lieu des cours : gymnase municipal Salle de gymnastique

Horaires des cours :
Mardi : 10h00 à 11H00 **YOGA VINYASA DOUX**
Mercredi : 18h00 à 19h00 **bodyART**
Mercredi : 19h00 à 20h30 **YOGA ASHTANGA** pour tous
Vendredi : 9h00 à 10h00 **bodyART**
Vendredi : 10h à 11h **PILATES**

Cotisation annuelle : 200€

Date de reprise des cours : mardi 11 septembre 2018

A partir de 16 ans

Dossier d'inscription : 1 photo d'identité, 1 certificat médical de non contre- indication à la pratique sportive.

GYM ACADEMIE LE ROVE

Section Gymnastique Artistique

Professeurs :

Lorraine JOCTEUR MONROZIER
Brevet Professionnel Jeunesse et Pratique Sportive mention Activités Gymniques AGFF.

Isabelle ENGEL
Animatrice Fédérale des activités gymniques de la petite enfance 2-6 ans.

La gymnastique artistique est une activité physique complète qui développe détente, force, souplesse, dynamisme, coordination et cran.

L'objectif est de réaliser des éléments artistiques et acrobatiques aux 4 agrès (sol, poutre, barres, saut) avec grâce et esthétisme.

Groupes :

G1 : baby dès 3 ans
G2 : éveil 5/6 ans
G3 : poussines 6/8 ans
G4 : benjamines 8/12 ans
G5 : pré-ado + de 12 ans

Les tests de niveaux seront effectués pendant les inscriptions / portes ouvertes.

Participation aux compétitions FFGym (sous réserve de validation par les professeurs)

Lorraine :

LUNDI	16h30-17h	Préparation
	17h-18h	G3
	18h-19h	G4
MERCREDI	12h45-13h	Préparation
	13h -14h	G4
	14h-15h30	G5
VENDREDI	16h30-17h	Préparation
	17h-18h	G3
	18h-19h	G5
SAMEDI	16h30-17h	Préparation
	9h-10h	Entrainement compétition
	10h-11h	Entrainement compétition

Isabelle :

SAMEDI	8h30-9h	Préparation
	9h-9h45	G1
	10h-10h45	G2

Dossier à fournir à l'inscription :
- fiche de renseignements
- autorisation parentale (sortie enfant + droit à l'image)
- certificat médical
- 1 photo

Cotisation : 150€/an + licence FFGym
Inscriptions, portes ouvertes et reprise des cours :
- le lundi 3 septembre de 17h à 19h
- le vendredi 7 septembre de 17h à 19h

Reprise des cours lundi 10 septembre 2018

FICHE D'INSCRIPTION

Centre Municipal d'Animation Sportive

Fiche d'inscription N° ..... Saison : .....

Activité(s) : .....

Adhérent : Nom : .....

Prénom : .....

Date de Naissance : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone : .....

Mail : .....

Règlement : Montant total des cotisations : .....

Chèque/espèces

Emetteur : ..... N° .....

Emetteur : ..... N° .....

Emetteur : ..... N° .....

Le signataire confirme l'exactitude des éléments ci-dessus

◇ **Assurance :** je suis informé(e) qu'il est indispensable d'être assuré(e) en responsabilité civile et individuel accident.

◇ **Aptitude :** je déclare avoir fourni un certificat médical attestant que je ne présente aucune contre indication à la pratique de la ou des activité(s) souscrite(s).

◇ **Règlement :** je déclare avoir pris connaissance et approuver le règlement général interne en vigueur et le règlement spécifique à l'activité pratiquée.

◇ **Remboursement :** les séances non utilisées ne seront pas remboursées.

◇ **Pièces à fournir :**

- La présente fiche complétée et signée.
- Un certificat médical de non contre indication à la pratique choisie de moins de 3 mois.
- Une autorisation parentale pour les mineurs (à remplir au verso).
- 1 photo d'identité.

Signature de l'adhérent ou du représentant légal

Précédée de la mention " Lu et Approuvé "

Fait à le Rove, le

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné .....

Ayant les pleins pouvoirs de l'autorité parentale

AUTORISE

Mon enfant .....

A pratiquer la ou les activités suivantes :

.....

.....

J'autorise le responsable des activités à prendre toutes mesures qu'il jugera utile en cas d'accident,y compris le transport de mon enfant dans l'établissement de soins le plus proche.

En cas d'accident prévenir :

Mr ..... Mme .....

Tél : domicile : .....

Travail : .....

Portable : .....

OBLIGATIONS PARENTALES

Pour les enfants de moins de 7 ans

Je prends connaissance de l'OBLIGATION qu'il m'est faite :

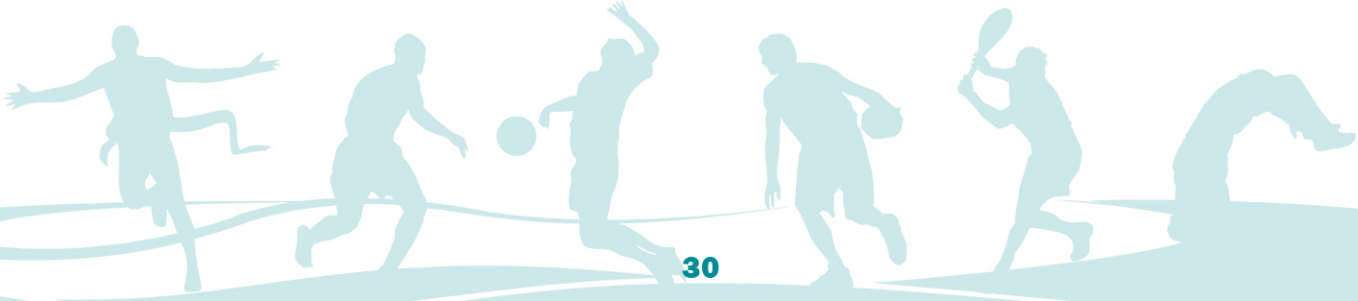
❑ d'accompagner mon enfant dans le lieu de pratique de l'activité

❑ de le confier à son professeur

❑ de venir le récupérer dans le lieu de pratique de l'activité à l'issue de chaque cours.

Signature ***Fait à Le Rove, le***

Précédée de la mention « lu et approuvé »



Le Rove

2018 - Bouches-du-Rhône

























Le Rove

2018 - Bouches-du-Rhône















